



LE PETIT SAINT PÈROIS



BULLETIN MUNICIPAL - N°28 - JUILLET 2017

Le mot du Maire

Le samedi 10 juin, la kermesse de l'école a connu un beau succès sous un soleil éclatant. La joie des enfants prenant d'assaut les différents stands installés faisait vraiment plaisir à voir. Les balades à poneys, les glissades dans la structure gonflable, le concours de tir à l'arc... ont remporté un vif succès tout comme les différents gâteaux préparés par les parents. Tout cela a été possible grâce à l'impulsion de SANDRINE que je tiens à remercier tout particulièrement pour la réalisation de cette journée. Merci aussi aux enfants, aux parents, à l'ensemble des enseignants, aux bénévoles de l'aide aux devoirs qui ont tous œuvré à réussir cette kermesse scolaire. Il était vraiment agréable de voir toute cette énergie déployée pour un moment de partage et de convivialité. Ce fut vraiment un très bel après-midi.

Le point d'orgue de cette année scolaire a eu lieu le 30 juin avec le spectacle et la remise des dictionnaires et des calculatrices aux élèves qui quittent l'école primaire pour partir au collège. Puis comme le dit cette vieille chanson : « la cloche a sonné, ça signifie que l'école est finie ». Il sera bon alors de penser aux vacances, que je souhaite agréables à tous.

Patrick Foulon



L'édito

Le sentiment de bonheur issu du fait de vivre ensemble dans la joie et la bonne humeur est sans doute un sentiment à part. C'est sûrement ce qui a envahi toutes les personnes présentes le samedi soir de la Saint Pierre, car il était agréable de voir toute cette assemblée en liesse autour de l'appétitif, au cours du repas, de la soirée dansante animée par un metteur d'ambiance « survolté ». Tout le monde a pu constater qu'il n'y a pas besoin de beaucoup d'artifices (si ce n'est le feu) pour que les gens soient heureux. Il suffit simplement de s'accepter tous tel que l'on est et tout serait si simple. Espérons que ce sentiment connu au cours de cette soirée perdure à tout jamais dans notre commune.

VIVONS HEUREUX VIVONS À SAINT PÈRE.



Information

Par soucis d'économie, les prochains Petits Saint Pérois seront imprimés sur du papier couleur afin d'utiliser les stocks existants en Mairie. Toute économie est bonne à prendre!

Sommaire

Page 1 : *Le mot du Maire - L'édito*

Page 2 : *L'école municipale V. Meunier - aide aux devoirs.*

Page 3 : *Animation communale - Bibliothèque - Réunion PLU.*

Page 4 et 5 : *Retour sur les derniers événements*

Page 6 : *« Saint Père d'antan »*

Page 7 : *Nouvelles activités - Agenda - Quizz*

Page 8 : *Les nouvelles du conseil municipal.*



Retour sur la CDD

Cette année, nous avons travaillé sur le thème des arts : Arts de la scène, art de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, de la musique, de la vidéo et du cinéma, de la bande dessinée... Il y en a beaucoup ! Mais qu'est-ce que l'Art finalement ?

Dans le dictionnaire, voici la définition :

L'art est une activité humaine s'adressant délibérément **aux sens, aux émotions**, aux intuitions et à l'intellect. On peut dire que **l'art est le propre de l'humain**, et que cette activité n'a **pas de fonction pratique définie**.

Alors, en atelier philosophique, nous avons pensé qu'on pouvait tous devenir artiste, chacun dans les domaines ou les matières qui nous intéressaient, même dans le sport, les sciences ou les mathématiques par exemple... Et que personne ne pouvait se moquer de ce qu'on faisait, si on le faisait avec cœur !

D'ailleurs, on s'est aperçu que souvent, les personnes cultivées ne se battaient pas parce qu'ils prenaient du plaisir ailleurs que dans les conflits : peut-être que c'est comme cela qu'on pourrait éviter les guerres ?

Et les terroristes ?

Pour étudier les arts plus précisément et augmenter notre culture, nous avons organisé plusieurs sorties : des sorties au cinéma à Dampierre, aux concerts des JMF, des sorties sportives, des sorties avec les correspondants pour les maternelles (avec Tigy et Chécy),

des sorties comme à la fabuloserie avec les CP et les CE1 et une classe de découverte où toute l'école s'est retrouvée à St Benoit le vendredi 5 mai.

Pour ce séjour, les CE2 CM1 CM2 sont partis une semaine en car : ils sont allés à Chambord, puis à Orléans (pour visiter des châteaux, le musée des Beaux-Arts, le FRAC, la médiathèque...) et Paris (pour visiter le Louvre, le palais de la décou-

te, Beaubourg... et Paris en bateau mouche !).

Alors, le car les a amenés à Cepoy où ils ont retrouvé leurs vélos/

Puis, sur une seconde semaine, ils ont organisé un tour dans le département du Loiret. Les CP les ont rejoints à Jargeau, pour travailler sur les Arts et la Loire avec la maison de Loire de Jargeau, les passeurs de Loire, le musée de la marine de Loire à Château-neuf...

Nous avons aussi participé et gagné trois concours !

Enfin, nous avons organisé notre spectacle sur les Arts le 30 juin à l'Espace Blareau, avec une histoire qui récapitule tous les mouvements artistiques qu'on a appris !

Vive la culture !!



Inscriptions
cantine et garderie
Année scolaire 2017-2018

Les vacances arrivent.
Pensez à inscrire vos enfants
Jusqu'au 1^{er} Septembre 2017 à
La Mairie.



Aide aux devoirs

Le jeudi 22 juin, la dernière séance de l'aide aux devoirs s'est transformée en un grand goûter à l'ombre, vu la chaleur écrasante ; un moment de partage entre les enfants, les bénévoles et leurs enseignants.

Maintenant les enfants et les bénévoles vont bien profiter de leurs vacances pour revenir plein d'énergie à la rentrée.

Les séances de l'aide aux devoirs reprendront début octobre et auront lieu comme l'année précédente les lundi et jeudi de 16h15 à 17h15.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe et partager plein de bons moments avec des enfants, appelez – nous au 02 38 36 21 84 et demandez à être mis en contact avec Nathalie Thibault ou Yvette Bouchard, à l'avance MERCI.



Animation communale

Aux vacances d'avril les enfants ont pu s'inscrire aux différents ateliers manuels proposés par Sandrine, l'animatrice municipale. Au programme : perles à repasser, atelier de Pâques, tableau gommettes et mosaïque à décorer, et atelier de printemps.

Le Samedi 10 juin eut lieu une kermesse organisée par les enfants participant à l'animation de la pause méridienne, au profit de la coopérative scolaire. Une belle journée ensoleillée qui a ravi tous les écoliers!



L'animation "bébés lecteurs" s'est achevée pour cette saison le lundi 26 juin. À la une, comptines et historiettes sur les poissons, suivies d'une petite partie de pêche à la ligne pour les bambins!

Bibliothèque

La bibliothèque sera ouverte cet été à compter du 11 juillet tous les mardis de 9h à 12h, et de 14h30 à 17h, et tous les jeudis de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h. Elle sera fermée du jeudi 3 août au soir au mercredi 30 août inclus, réouverture le jeudi 31 août à 14h30.



P.L.U. : Réunion publique



Le 22 juin s'est déroulée la première concertation publique concernant l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme**. Le Cabinet RAGEY a fourni des affiches qui servent de support à cette concertation. Près de 60 participants, en présence du Maire et de conseillers municipaux, ont assisté à la projection commentée du diagnostic, **Projet d'Aménagement** et de **Développement Durable**, et à l'exposé du Cabinet RAGEY sur le bien fondé de la révision du PLU lancée en 2014. Le **Plan d'Occupation des Sols** de 1999 étant le document d'urbanis-

me contractuel devant être remplacé. Entre temps a été lancée la révision du **Plan de Prévention des Risques Inondation**, ce qui a grandement interféré dans l'avancement du dossier. Beaucoup de modifications législatives sont désormais à prendre en compte :

- La loi ENE (Engagement National pour l'Environnement), dite Grenelle 2
- La loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové)
- La loi MACRON
- Sans compter Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique type I et II (ZNIEFF), NATURA 2000 décliné en zones de protection (ZPS), visant la conservation des espèces d'oiseaux sauvages et en Zones Spéciales de Conservation (ZSC) visant la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales et l'UNESCO. Tout ceci concerne essentiellement le Val endigué.

Monsieur le Maire, après avoir répondu à quelques questions et remercié les présents signale que les panneaux P.A.D.D. affichés dans la salle vont être réinstallés à la Mairie et qu'ils restent à disposition. La Commission d'urbanisme peut recevoir toute observation et espère répondre à toute question que vous pourriez vous poser.

Retour sur quelques évènements



Les Guinguettes

Une saison de danse s'achève une autre va bientôt recommencer à la mi-septembre.

Nous étions 54 adhérents à la fin de la saison écoulée. Plusieurs soirées (fin d'année, crêpes, fin de cours, etc.) ont permis de mettre en pratique tout ce qui a été appris pendant les cours, et de partager des bons moments de convivialité.

Nos guinguettes de bord de Loire auront lieu les 9 juillet avec l'orchestre de Mickael PIGEAT les 16 et 30 juillet ainsi que le 6 août avec l'orchestre de Jean- François CARCAGNO, dans un cadre magnifique et arboré avec une belle vue de la Loire et du château de Sully; venez nombreux.

Nous avons effectué une réfection des deux pistes de danse (peinture) pour le confort de nos danseurs.

Les guinguettes de bord de Loire nombreuses dans les années 40 avaient le vent en poupe ; joie de vivre et liberté de l'après guerre ; essayons de les maintenir le plus longtemps possible, elles font partie de notre patrimoine culturel.

Le président de la Guinguette Alain TILHOS . Contact: 06.10.25.43.35.



L'Amicale

Petit rappel de la saison 2017

Le rideau est retombé sur « Rififi chez les bios ». Encore une année riche en rires et applaudissements. L'Amicale a déployé toute son énergie, et elle n'en manque pas, pour la réussite de cette comédie ; tant pour les décors, les costumes ou la mise en scène.

Comme chaque année l'Amicale accueille de nouvelles têtes. Cette année, Emmanuel nous a rejoint. Gageons qu'il reste avec nous longtemps.

Nous recevons toujours avec plaisir les critiques, bonnes ou mauvaises et en tenons compte



pour notre prochaine pièce.

Nous savons que nos micros ne sont pas toujours à la hauteur, nous tâcherons d'y remédier pour la prochaine saison. Mais comme chacun sait, tout a un coût et c'est petit à petit que nous améliorerons notre matériel.

Nous espérons emmener notre public, en 2018 vers de nouvelles aventures théâtrales, car sans public, point de théâtre.

La Présidente : Yolande CLOUTIER



Fête des Voisins

Comme ils se l'étaient promis l'année dernière, les habitants de la rue de Touraine se sont retrouvés au Camping « Au jardin de Sully » tenu par Martine et Éric pour une fête des voisins très réussie et animée par Gérard « un local ». Tout le monde avait mis la main à la pâte pour préparer le repas et c'est à une heure avancée que tout le monde s'est quitté en se promettant de se retrouver à nouveau l'année prochaine.



Retour sur quelques évènements (suite)

Fleurissement



Comme il est de coutume dorénavant, une cinquantaine de personnes ont reçu des bons d'achat de la part de la commission fleurissement pour les féliciter de fleurir notre village avec autant de talent et de goût. Malgré de temps en temps une météo capricieuse toutes ces personnes s'efforcent de décorer leur maison pour leur plaisir et le notre également, MERCI à eux, cette petite cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié.



Vide-greniers et foire artisanale

C'est par un temps clément que s'est déroulé le vide-greniers et la foire artisanale du mois d'avril, depuis quelques années, l'association Saint Père En Fête subissait régulièrement les caprices du temps. Cela a permis à une cinquantaine d'exposants de faire des affaires et aux bénévoles de retrouver le sourire.

103 ans de Mme Niaf

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre centenaire, Madame NIAF, quelques jours seulement après que nous lui ayons souhaité ses 103 ans. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.



Fête du village « La St Pierre »



Après un début de journée bien timide, seulement une trentaine d'exposants au vide-greniers, et pas la grande foule pour les animations proposées l'après midi pour les plus jeunes, la soirée a par contre été des plus réussies. Beaucoup de monde à l'apéritif offert par la municipalité, plus de cent repas ont été servis par les bénévoles de Saint Père En Fête superbement bien



organisés, la piste a été envahi par les danseurs invités par le disc jockey (Yohann) qui a su mettre une ambiance de folie en attendant le superbe feu d'artifice offert par la Mairie. Au retour les plus téméraires ont pu danser jusqu'à 1h00 du matin. MERCI à tous les différents acteurs pour cette soirée très réussie.

A REFAIRE !





Avec le projet, qui a germé dans les têtes de certains Saint Pèreois, la construction d'un fûtreau ; il nous est apparu logique de vous rapporter l'histoire du dernier marinier de Loire : un Saint Pèreois monsieur Auguste LEGER racontée par monsieur Louis MARTIN. Ce récit, en épisodes, nous amènera tout doucement vers la mise à l'eau de ce bateau dans le port de Saint Père.

Les souvenirs d'un vieux batelier



La navigation ligérienne, qui fut si active avant l'invention de la vapeur et des chemins de fer, a toujours passionné les riverains du fleuve.

Peu d'ouvrage accessibles au grand public à part les "vies" plus ou moins "romancées" et jusqu'au livre assez récent de Raoul Toscan, ont permis à nos contemporains de se faire une idée exacte de ce que fut, jadis la vie si pittoresque et active des "Mariniers de la Loire."

La raréfaction et les difficultés actuelles des moyens de communications redonnent aux transports par eau un intérêt et une actualité que personne ne contestera. Au point qu'après des années et des années de sommeil. La question de la Loire navigable revient ... sur l'eau.

Retracer la vie des mariniers de la Loire avec un marinier authentique : refaire à ses côtés, sous sa direction, le long trajet de Neuvy sur Loire à Orléans et d'Orléans à Nantes, pénétrer la vie, les mœurs, les traditions, les coutumes de ces hommes rudes mais d'une conscience du devoir, malgré leur liberté d'allure et de langage à toute épreuve - tel est le récit que le Républicain va avoir le plaisir d'offrir à ses lecteurs en une série de courtes études.

Notre ami et collaborateur Louis Martin, qui a la bonne fortune de connaître à Sully, depuis de nombreuses années, le "dernier des mariniers de la Loire" fera avec nous ce voyage qui ne manquera ni de pittoresque ni d'intérêt.

Il n'est pas un riverain de la Loire qui n'ait cherché à évoquer fut-ce un jour, l'époque lointaine où des centaines de bateaux sillonnaient le "grand fleuve royal."

Il n'est pas un écrivain, pas un poète qui, à la suite de Ronsard de la Fontaine, de Madame de Sévigné, de Jules Lemaître n'ait rêvé aux longs et pittoresques voyages sur les "couches d'eau." Aux XV^e Siècle, une châtelaine de Sully faisait déjà construire à l'occasion de son mariage "deux chalands sur la rivière de Loire" pour y faire "sa démourance" et celle de "ses gens," afin, disait-elle - de dévaler au pais d'Angiers. " Il n'est pas historien régional depuis l'ouvrage fondamental de Mantel sur la "Communauté des Marchands fréquentant la rivière de Loire, les écrits d'Auguste Nahaut, l'apôtre des canaux", jusqu'à la thèse magis-

*trale de Roger Dion sur le Val de Loire, jusqu'à l'épopée des mariniers de la Loire, de Raoul Toscan qui ne se soit efforcé de faire revivre à l'aide des documents, d'archives ou de témoignages des survivants, cette vie d'intense activité humaine et marchande qui, durant plusieurs siècles, fit de notre Loire le plus important des "chemins qui marchent." Certes, bien des préjugés, des exagérations, des erreurs, voir des sottises ont couru et courent encore sur ce sujet passionnant. Sully-sur-Loire, la ville des grands souvenirs - à la bonne fortune de posséder un des derniers témoins de cette période révolue : un "marinier" authentique qui passa 50 années de sa vie sur la Loire, il a aujourd'hui 73 ans. Sa mémoire est restée impeccable, et sa passion pour là "grande capricieuse" est demeurée telle qu'il a voulu finir ses jours auprès d'elle, et il manquerait quelque chose à sa vie s'il ne venait, matin et soir, avec une fidélité qui ne s'est jamais démentie saluer la vieille compagne à laquelle il a donné le meilleur de lui-même. Monsieur Auguste Léger, c'est ainsi qu'il se nomme, est pour nous un vieil ami. Il nous a fait bien des confidences. L'écouter égrainer ses souvenirs fut toujours un plaisir de prince, et nous n'oublierons jamais les "leçons de choses" que nous recueillîmes de sa bouche, lorsque, debout sur son bateau la "bourde" en mains, il nous initiait au milieu du fleuve, à la vie mystérieuse (qui, pour lui n'a plus de secret) de l'amoureuse inséparable qu'il ne quittera plus que pour aller dormir dans la terre du petit cimetière paroissial de St-Père-les Sully : pays de sa femme où il s'est retiré. Ces jours derniers, il vint nous trouver. " Me voilà, vieux et infirme, nous déclara-t-il. Lorsque je mourrai, dites simplement, mais dites que je fus le dernier des mariniers de la Loire. " **Ce cri de suprême fidélité nous émut. Nous répondîmes toutefois** que la conversation avec un vivant présenterait plus d'intérêt et d'attrait. Et puis, le risque d'attendre de longues années encore, serait écarté ...*



C'est ainsi que sur la conduite, du dernier des mariniers de la Loire, nous allons pouvoir entreprendre, aujourd'hui même un voyage rapide dans ce monde resté pour nous plein de nostalgie et de merveilles : la marine de la Loire.

Nouvelles activités à St Père.

Le Snack du Camping

Le Jardin de Sully

vous accueille tous les jours de 8 à 22 heures.

Le snack vous propose des plats à partir de 6 € et des menus complets à partir de 14 €. L'après-midi, vous pourrez déguster des crêpes, gaufres, glaces, etc....

Différentes soirées sont organisées, ouvertes à tous. Vous pouvez consulter les dates sur le site internet du camping (www.camping-bord-de-loire.com).

Venez nombreux



Évènements à venir

7 Juillet

A.M.S. (multiports)

Assemblée générale

9,16 et 30 Juillet

La guinguette

6 aout

La guinguette

8 septembre

L'Amicale

Assemblée générale

1 octobre

A.M.S. et S.P.E.F.

La 10^{ème} Potirando

À la découverte de St Père



Réponse du PSP 27: Cette façade se trouve rue de la Motte

Où se trouve ce meuble ?
Que contient-il ?



Réponse dans le prochain numéro



Le conseil municipal du 16/02/2017 :

DEMISSION DE MADAME LAURA POTEAU LABAILLE : MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission de Mme Laura POTEAU LABAILLE, Monsieur le Maire déclare installer Mme Sylviane BERTRAND dans ses fonctions de Conseillère Municipale.

CLOTURE DU BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : APPROBATION DES COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2016 AVEC AFFECTATION DES RESULTATS AU BUDGET COMMUNAL 2017

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité (12 voix pour et 2 abstentions), le Compte Administratif 2016 du Centre Communal d'Action Sociale qui s'établit comme suit :

- Les recettes de fonctionnement s'élèvent à	1 530,98 €
- Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à	3 561,23 €
Soit un résultat de fonctionnement de	- 2 030,25 €
- Les recettes d'investissement s'élèvent à	0,00 €
- Les dépenses d'investissement s'élèvent à	0,00 €
Soit un résultat de d'investissement de	0,00 €
L'excédent de fonctionnement de clôture est de	2808,88€
L'excédent d'investissement de clôture est de	480,00 €

Le CCAS étant dissout au 31/12/2016, les résultats de clôture seront transférés dans le budget 2017 de la Commune.

MODIFICATION DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité (12 voix pour et 3 abstentions), de réduire le montant de l'indemnité de fonction de Monsieur le Maire de 6 % et d'attribuer une indemnité équivalente à Monsieur Didier BERRUE, Conseiller Municipal titulaire d'une délégation dans les domaines communication, tourisme et patrimoine.

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR LA RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la poursuite de la rénovation de l'éclairage public, pour un montant de 36 645,66 € HT, et sollicite une subvention auprès du Département, à hauteur de 80 % dans le cadre de l'appel à projets d'intérêt communal.

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE AUX FAMILLES POUR LES ATELIERS ANIMES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal décide, à la majorité (par 13 voix pour et 2 voix contre), de demander une participation de 2,50 € aux enfants qui se seront inscrits à un atelier organisé pendant les vacances scolaires d'hiver, de printemps et de la Toussaint.

DEMANDE D'INTERVENTION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL INTER-DEPARTEMENTAL FONCIER CŒUR DE FRANCE

Le Conseil Municipal décide de missionner l'EPFLI Foncier Cœur de France à engager les pourparlers auprès des propriétaires en vue d'acquérir des terrains nus situés au lieu-dit "Le Rafard" à SAINT PERE SUR LOIRE dans le cadre d'un projet de création d'équipements sportifs.

COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS : DESIGNATION DES CONTRIBUABLES TITULAIRES ET SUPPLEANTS

Le Conseil Municipal désigne 4 contribuables (2 titulaires et 2 suppléants) susceptibles de siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la Communauté de Communes du Val de Sully qui seront chargés de l'évaluation foncière des locaux commerciaux, des biens divers et des établissements industriels.

CREANCES IRRECOUVRABLES SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT : ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Le Conseil Municipal décide d'admettre en non-valeur une créance de 591,47 € correspondant à des produits assainissement de 2013 à 2015.

ORGANISATION DU BANQUET DES ANCIENS DU 5 MARS 2017

Le Conseil Municipal organise le repas annuel des plus de 70 ans qui aura lieu le 5 mars prochain. Un colis sera offert aux personnes hospitalisées.

DELEGATION DE L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS ET ACTES RELATIFS A L'OCCUPATION DU SOL A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SULLY

Le Conseil Municipal approuve la délégation de l'instruction des demandes d'urbanisme et actes relatifs à l'occupation du sol à la Communauté de Communes du Val de Sully à la date de la présente délibération.

QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire informe l'assemblée de l'évolution du PPRI qui va profondément impacté la réalisation du PLU.
- M. BERRUE fait un compte rendu des réunions de la Commission Locale d'Information du CNPE de DAMPIERRE EN BURLY.
- M. BRETON remercie Mme Christelle ZUSATZ et MM Patrick BRUNEAU et Gérard MORICE qui se sont chargés du recensement.
- Le Conseil Municipal réfléchit à plusieurs actions susceptibles de réduire les incivilités (installer des caméras de vidéo protection, éteindre l'éclairage public la nuit).

Le conseil municipal du 23/03/2017 :

APPROBATION DES COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT AVEC AFFECTATION DES RESULTATS

Après l'élection de M. BRETON comme Président de séance et le retrait de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal vote, à la majorité (par 12 voix POUR et 2 voix CONTRE) le compte administratif 2016 du Service de l'Assainissement ainsi que le compte de gestion 2016 du Comptable Public qui s'établissent comme suit :

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à	77 463,78 €
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à	124 004,45 €
Soit un résultat de fonctionnement de	- 46 540,67 €
Les recettes d'investissement s'élèvent à	58 902,67 €
Les dépenses d'investissement s'élèvent à	80 244,56 €
Soit un résultat d'investissement de	- 21 341,89 €
L'excédent de fonctionnement de clôture est de	15 557,05 €
L'excédent d'investissement de clôture est de	188 820,04 €

APPROBATION DES COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE LA COMMUNE AVEC AFFECTATION DES RESULTATS

Après l'élection de M. BRETON comme Président de séance et le retrait de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal vote, à la majorité (par 12 voix POUR et 2 voix CONTRE) le compte administratif 2016 de la Commune ainsi que le compte de gestion 2016 du Comptable Public qui s'établissent comme suit :

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à	776 175,89 €
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à	674 946,17 €
Soit un résultat de fonctionnement de	101 229,72 €
Les recettes d'investissement s'élèvent à	140 733,71 €
Les dépenses d'investissement s'élèvent à	182 671,73 €
Soit un résultat de d'investissement de	- 41 938,02 €
L'excédent de fonctionnement de clôture est de	272 844,47 €
L'excédent d'investissement de clôture est de	65 220,48 €

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité (par 12 voix POUR et 2 ABSTENTIONS), de prélever la somme de 120 000,00 € sur l'excédent de fonctionnement pour l'affecter en investissement au Budget Primitif 2017.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE TRANSFERT DE LA COMPETENCE "PLAN LOCAL D'URBANISME" DE LA COMMUNE VERS LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SULLY

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de se prononcer défavorablement sur le transfert automatique au 27 mars prochain de la compétence "Plan Local d'Urbanisme" de la Commune vers la Communauté de Communes du Val de Sully en vue de l'élaboration du "Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

DESIGNATION DES MEMBRES REPRESENTANT LA COMMUNE AU SEIN DU SYNDICAT POUR LA GESTION DE LA FOURRIERE ANIMALE DES COMMUNES ET COMMUNAUTES DU LOIRET

Le Conseil Municipal désigne Mme THIBAUT et M. BERRUE délégués de la Commune au Syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret.

ETABLISSEMENT DES BUREAUX DE VOTE POUR LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES DES 23 AVRIL ET 7 MAI 2017

Le Conseil Municipal établit les bureaux de vote pour les élections présidentielles des 23 avril et 7 mai 2017.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- La RD 948 sera rénovée entre le rond-point de SUPER U et celui du Pont début juillet pour une durée de 2 semaines environ. Afin de limiter les bouchons, le travail de nuit sera favorisé.
- Les colis pour les personnes hospitalisées de plus de 70 ans seront distribués semaine 14.
- Une association récupère les vieux vélos et les casques qui seront déposés à la Mairie pour les réparer et les revendre à petits prix. Les bénéficiaires seront investis pour les écoles.
- La remise des récompenses pour les maisons fleuries aura lieu le samedi 8 avril.
- Un état des lieux des rues est en cours. Certaines voies ne seront toutefois pas refaites car des travaux EDF sont prévus.
- M. FOULON s'indigne à nouveau contre les dépôts sauvages.



Mairie de
Saint Père
sur Loire

Tel : 02.38.36.21.84
Fax : 02.38.36.53.67
saintperesurloire@wanadoo.fr
www.saintperesurloire.fr